

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: DISCOL SA en liquidation, Fribourg
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.10.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **12.12.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Maître Jean-Paul Croisier, liquidateur, rue du Rhône 61, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745, al. 3 CO.
- Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires

1206 Genève

(00723254)